

prier ensemble pour l'Eglise et pour la France, et afin de se livrer à la prédication de cette divine parole qui a émancipé le monde.

SARDAIGNE.

— Par suite d'arrangements convenus avec S. M. le roi de Sardaigne, Sa Sainteté a rendu un bref en date du 17 décembre 1844, qui rétablit dans les Etats sardes l'ordre religieux et militaire de Jérusalem (les chevaliers de Malte). On doit déjà à la munificence du roi Charles-Albert l'établissement de cinq-commanderies destinées aux chevaliers profès de l'ordre.

PERSE.

— Les nouvelles de Téhéran nous apprennent que l'affaire des missionnaires français n'est point terminée. M. de Médem commençait toutefois à regretter d'avoir pris une part aussi active dans une persécution que les *Annales de la Propagation de la Foi* ont révélée à tout le monde catholique. L'éclat que redoute toujours la politique russe pourrait en effet accroître l'esprit d'opposition qu'elle provoque partout, et augmenter les difficultés des négociations que ses diplomates poursuivent actuellement près du Saint-Siège. Du reste, cette apparence de repentir ne porte point sur l'injustice commise à l'égard du catholicisme; on paraît tout aussi résolu à ne pas le tolérer désormais dans le pays. Pour le proscrire on s'appuie sur la défense du prosélytisme que M. de Médem a fait ajouter au code persan, lors de son arrivée à la cour du Châh. Supposé qu'on permit à des prêtres français de rester au milieu de la population catholique, ce ne serait qu'à la condition de ne pas faire de prosélytes, c'est-à-dire de n'être que missionnaires dans leur mission. Voilà la manière russe de comprendre les devoirs du ministère apostolique!

Pour se donner un petit relief d'impartialité, M. de Médem paraîtrait encore décidé à abandonner ses amis les missionnaires protestants. Ils ont fait du prosélytisme, et certes cent fois plus que les missionnaires catholiques; donc ils doivent quitter le pays comme eux. De la sorte, la Russie qui veut étendre aussi de ces côtés l'unité de son Eglise orientale, serait délivrée des concurrences qu'elle redoute. Ces faits n'ouvriront-ils donc pas les yeux aux gouvernements qui protègent en Orient le catholicisme et la réforme pour y faire proclamer et sanctionner le principe de la liberté religieuse? Sans cette liberté, la France et l'Angleterre seront continuellement jouées et enfin vaincues par la Russie.

ETATS-UNIS.

— Depuis l'incendie du couvent près Boston, plusieurs des fils et des filles des plus riches marchands américains ont embrassé la foi catholique. Parmi ce nombre trois jeunes dames se sont faites religieuses. Un jeune gentleman est allé à Rome, il y a un mois, pour se faire prêtre. Un protestant converti est maintenant prêtre à Charlestown. Près des ruines du couvent incendié, il y a quelques années, on a érigé cinq nouvelles églises.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Encore un vol de grand chemin.— Mardi dernier, M. M^r Kenzie, marchand de Beauharnois, fut arrêté sur sa route à la côte St. Luc vers 8 heures, par deux hommes. L'un d'eux saisit la bride du cheval, tandis que l'autre présentait un pistolet à M. M^r Kenzie en lui demandant son argent. Il permit au voleur de fouiller ses poches d'où il tira 2 ou \$3 en argent. Les deux brigands se retirèrent ensuite.

Minerve.

— Le *Transcript* dit qu'un charretier canadien qui réside près de Lachine, partit mardi dernier pour aller à Laprairie; il laissa cette dernière place vers 11 heures pour revenir chez lui, et jeudi dans l'après-midi on n'avait pas entendu parler de lui, quoique plusieurs centaines de personnes se soient mises à sa recherche.

Idem.

RUSSIE.

— On écrit de Vienne que les nouvelles de la santé de l'impératrice de Russie sont très alarmantes. Il paraît reconnu aujourd'hui que l'auguste malade souffre d'un anévrysme au cœur, et trop avancé pour laisser aucune espérance de rétablissement.

BELGIQUE.

— Il s'est formé en Belgique un parti d'hommes honnêtes et loyaux qui, sans se confondre avec les catholiques, veulent défendre avant tout les droits, les principes et les intérêts de la liberté, quand même les catholiques devraient en profiter comme leurs adversaires. Ce parti s'appelle le parti *libéral modéré*.

Nous ne reprochons qu'une chose à ce parti, c'est l'excessive modestie du nom qu'il a pris. Vire qu'il y a des libéraux modérés, c'est avoir l'air de reconnaître qu'en dehors de ces modérés il y a d'autres libéraux. Or, ce n'est pas vrai. Qu'on appelle comme on voudra ceux qui ne sont ni catholiques ni libéraux à la façon du parti libéral modéré; qu'on les nomme *anti-catholiques*, *franc-maçons*, n'importe de quelle manière. Mais il n'est pas permis de leur laisser avec une épithète quelconque, fût-ce celle de fougueux et d'exaltés, ce titre de libéraux, puisque, bien loin d'aimer la liberté, et surtout de l'aimer trop, ils la détestent au point de se prononcer, ainsi qu'ils l'ont fait en plusieurs circonstances, pour le roi de Prusse contre les provinces du Rhin, pour l'empereur Nicolas contre la Pologne.

Cela dit, nous savons beaucoup de gré aux vrais libéraux, aux seuls libéraux de la Belgique, des conseils qu'ils donnent à leurs amis des autres pays. Nous devons notamment reproduire quelques fragments d'un excellent article de l'*Emancipation* de Bruxelles. Ce journal commence d'abord par déclarer en thèse générale que, dans certaines limites, le parti dont il est un des organes est obligé d'intervenir dans les luttes actuelles.

"Partout, dit-il, où l'on dénie, soit au clergé, soit au parti catholique, l'exercice franc et sincère de cette liberté que nous avons conquise, nous engageons les libéraux modérés à intervenir; ils le feront, non pas pour étouffer entièrement la lutte, car à quelques égards elle est utile, mais pour lui donner un cours paisible, régulier, pour écarter tous les obstacles qui peuvent à la longue dégénérer en violence, de manière à ce que toutes les questions reçoivent une solution juste et par conséquent pacifique."

L'*Emancipation* applique ensuite ce principe, d'abord à la Belgique, puis à la France:

"En France, ajoute-t-elle, la Charte de 1830 a promis la liberté de l'enseignement; les Chambres et les hommes d'état marchandent en ce moment et veulent restreindre l'étendue de cette liberté; ils ont peur, parce que, disent-ils, la liberté entre les mains des Jésuites, c'est le mot générique dont on est convenu de se servir, ne sera bientôt qu'un monopole à leur profit. Pourquoi donc la liberté deviendrait-elle un monopole en France, puisqu'après quinze ans bientôt de mise en pratique parmi nous, elle n'est pas un monopole en Belgique? Telle est la question bien nette que les libéraux modérés doivent se charger de poser eux-mêmes; et si l'on ne parvient pas, à l'aide de faits péremptifs, à leur prouver qu'ils ont tort, il est de notre devoir de réclamer l'exécution franche de l'article 69 de la Charte, ou d'y consentir.

"Si, dans le même tems, on cherche à soulever l'opinion par des libelles ou par des mensonges, ils doivent blâmer et flétrir ces efforts déloyaux avec autant de vigueur que s'ils pouvaient être compromis eux-mêmes dans la lutte, car avant tout les libéraux modérés sont les défenseurs constants de la vérité et de la justice; ils ne font aucune exception de personnes; ils se sentent, en un mot, tellement forts, qu'ils doivent toujours être prêts à protéger tous ceux que l'oppression menace. Qu'ils s'attribuent ce rôle avec résolution au milieu des conflits engagés à la fois sur tant de points: déjà nous ne doutons pas de leur puissance, bientôt nous enregistrons pour eux de nouveaux titres à l'estime de l'humanité."

Nous remercions, pour notre part, l'*Emancipation* de cette manifestation si franche et si courageuse. Le parti qui s'est constitué en Belgique existe aussi en France. Nous espérons qu'il achevera de se révéler, et quoiqu'on nous représente toujours comme les intolérans et les exclusifs par excellence ce n'est pas nous qui mettons obstacle à la réunion de tous les hommes honorables sur le terrain commun de la liberté!

AMÉRIQUE.

Nouveau et ingénieux système de navigation aérienne, par M. Muzzi.— Un Italien, qui habite New-York, M. Muzzi Muzzi, a développé, ces jours derniers, par des théories et par des expériences, dans la salle de l'Alhambra, un nouveau système de navigation aérienne dont il est l'inventeur, et qui est fort remarquable. Le maire et les autres autorités de la ville assistaient à ces curieuses démonstrations. Le principe sur lequel repose la construction du ballon de M. Muzzi, est très simple, comme celui de presque toutes les grandes inventions. C'est une application des plans inclinés, par laquelle on obtient la décomposition des forces verticales d'ascension et de descente. M. Muzzi a prouvé, par des expériences, qu'un plan incliné, suspendu à une certaine hauteur et qu'on laisse tomber, ne tombe pas perpendiculairement, mais dans une direction oblique, déterminée par son inclinaison et par la pression exercée par son poids sur l'atmosphère. Il a prouvé également que ce même plan incliné, s'il est sollicité à s'élever dans l'atmosphère par sa légèreté relative ou spécifique, ne peut monter en ligne verticale, mais qu'il suit les lignes obliques des plans inclinés. Partant de ce principe, M. Muzzi a eu l'idée de construire un ballon de forme elliptique ou lenticulaire, ayant deux plans inclinés de 35 degrés, sur chacun de ses côtés, et un autre plan triangulaire par derrière, destiné à servir de gouvernail. Il a produit ce petit ballon gonflé de gaz hydrogène, et, en vertu de sa construction, ce ballon s'est mis à monter et à descendre suivant des plans inclinés qui lui ont donné une espèce de marche en forme de zig-zags à penches douces. Telle serait, en effet, la marche naturelle, irrésistible, du ballon projeté par M. Muzzi. Le ballon aurait 100 pieds de long sur 50 de large, et serait capable de soulever un poids de 10,000 livres. Avec tout son appareil, cette machine aérienne ne pèserait que 3,000 livres environ, il lui resterait donc 7,000 livres de force ascensionnelle, ou 5,000 en prenant 2,000 livres de lest. Sa force d'ascension varierait suivant la résistance de l'air, autrement dit la force des vents qu'il aurait à vaincre, et, une fois arrivé à une certaine hauteur, il n'aurait, pour marcher dans une direction horizontale, mais par plans inclinés, qu'à se faire descendre en ouvrant une soupape par où le gaz s'échapperait, puis remonter en jetant du lest. Cette marche, par montées et descentes en longs zig-zags, n'est pas bien séduisante à l'œil et à la pensée, mais elle a le mérite d'être irrésistible par la nature des choses et des lois physiques, et de ne pas dépendre de la direction des vents. M. Muzzi a établi, par des expériences faites avec son petit modèle, qu'il pouvait diriger son ballon dans toutes les directions; il lui a fait décrire un demi-cercle à droite, puis à gauche, à l'aide du gouvernail. Puis, changeant la position d'un des deux plans, il le fait monter verticalement en spirale. Toutes ces épreuves ont été aussi nouvelles que satisfaisantes pour l'auditoire, et nous croyons que si M. Muzzi trouve des actionnaires pour faire construire sa machine, il sera, de tous les physiiciens et aéronautes, celui qui aura fait le plus grand pas vers la solution du vaste problème de la navigation aérienne, qui est devenue l'une des préoccupations et peut-être l'une des grandes destinées de notre siècle.